

MAERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune  
de MERTERT

## AVIS DE PUBLICATION

Adjudications publiques des droits de chasse  
Affichage et dépôt des plans des lots de chasse aux maisons communales

Il est porté à la connaissance du public que conformément à la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, tous les droits de chasse pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2030 devront être cédés par voie d'adjudication publique au plus tard le 31 janvier 2021.

Lots de chasse sur le territoire de la commune de Mertert :

Commune	N° Lot
Mertert	396
Mertert	397
Mertert	398
Mertert	425
Mertert	426
Mertert	427
Mertert	446

Les plans de tous les lots sont à la disposition du public à la maison communale pour en prendre connaissance pendant les heures de bureau et ce pendant la période allant du 1er septembre 2020 au 31 janvier 2021 inclus.

Les limites des lots de chasse compris dans la commune sont également consultables sur le site [www.geoportail.lu](http://www.geoportail.lu), sous le thème « Environnement », rubrique « Chasse », sous-rubrique « Lots de chasse, valables à partir du 1/4/2021 ».

Wasserbillig, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

